# Cabinet médical enfumé

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 10 décembre 2010

Un centre médical vient de s'installer en face de chez nous. Pendant cette période de grande froid, j'ai remarqué que toutes les fenêtres du dernier étage étaient ouvertes. Maintenant j'ai compris pourquoi : les médecins (en blouse blanche) sont devant les fenêtres en train de fumer. J'ai même vu 2 médecins jeter leurs cigarettes par la fenêtre sur le trottoir d'une rue très passante.

Qui est-ce qu'on peut prévenir, à Paris SVP ?

Réponse :

Il est tout à fait répréhensible que des médecins puissent se livrer à des pratiques illégales préjudiciables à la santé de ceux qui fréquentent leur cabinet. Toutefois, en dehors de la pollution de l'espace public par rejet de détritus sur le trottoir, votre intérêt à agir dans le cadre de la loi Évin ne serez reconnu que si vous êtes un patient de ce cabinet.

Vous pouvez entrer en contact avec ces médecins pour leur dire combien, en tant que médecin, leur attitude est critiquable. Vous pouvez également leur demander de ne plus jeter de mégots par la fenêtre et éventuellement prévenir la mairie de Paris s'ils ne cessaient pas ces pratiques puériles qui polluent votre environnement.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac